

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Déclaration des Rédacteurs.—Avantages.—Ste Anne de Jérusalem (suite).—Le Collège de Lévis.—Merveilles de la générosité de Ste Anne.—Pâques —Eloquent témoignage de reconnaissance à Ste Anne.—Lettre de Rome —Actions de grâces à Ste Anne.—Faveurs obtenues de Ste Anne.—Dons à Ste Anne.—Recommandations aux prières.

DÉCLARATION DES RÉDACTEURS.

Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires, que nous rapportons dans les *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la Sainte Église Catholique Apostolique et Romaine.

—000—

AVANTAGES SIGNALÉS DE L'ABONNEMENT AUX "ANNALES."

Nous prions instamment nos lecteurs de ne pas oublier les avantages incalculables qui sont offerts aux abonnés des "Annales," et qui leur appartiennent dès qu'ils se sont conformés aux conditions de l'abonnement. Chaque semaine,